

7IPHONE
SASU au capital de 800,00 €
Adresse: 6 ALLEE Du parc, 71200, Le creusot
943374892 RCS Chalon-sur-Saone

Procès verbal de l'assemblée générale de l'associé unique en date du 22/07/2026

Le 22/07/2026, à 11:00

Les associés de la société 7IPHONE au capital de 800,00 € divisé en 100 actions dont le siège social est situé au 6 ALLEE Du parc, 71200, Le creusot, se sont réunis au 6 ALLEE Du parc, 71200, Le creusot, le 22/07/2026 à 11:00 sur convocation par le président de chaque associé conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée est présidée par Cherif Agoub, conformément à sa désignation en début d'Assemblée Générale (ci-après le "Président de l'Assemblée").

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau les documents suivants :

- les copies et récépissés des lettres de convocation
- les comptes annuels établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- le rapport sur les résultats de l'exercice
- le bilan de l'exercice
- le compte de résultat de l'exercice
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée, tel que transmis aux associés avec leur convocation

Le Président de l'Assemblée déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 15 jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le Président de l'Assemblée donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Le Président de l'Assemblée rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
- Quitus de la présidence

- Affectation du résultat
- Ratification de la rémunération du président
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport
- Questions diverses dont résolutions et pouvoir pour formalités à accomplir

Le Président de l'Assemblée ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les associés présents.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un déficit de deux mille huit cent quatre Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (2 804,99 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés s'élevant à Zéro Euro (0,00 €).

En conséquence, l'assemblée donne quitus au président pour sa gestion au cours dudit exercice. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'assemblée décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31/12/2025, s'élevant à deux mille huit cent quatre Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (2 804,99 €) de la manière suivante :

REPORT À NOUVEAU : deux mille huit cent quatre Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (2 804,99 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Rémunération du président

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la rémunération du président qui, au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 se monte à Zéro Euro (0,00 €).

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération du président à Zéro Euro (0,00 €) pour l'exercice 2 026, les cotisations sociales afférentes seront intégralement prises en charge par la société.

Il peut décider d'une rémunération moindre, voire nulle.

Résolution n°5 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de l'Assemblée.

Le président de l'assemblée, **Cherif Agoub**



signature

BILAN 2025

BILAN ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amorts	Net	Net
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total actif immobilisé	0	0	0	0
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Fournisseurs débiteurs	0		0	0
Créances	477	0	477	0
Régularisation de TVA déductible	7		7	0
Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé	470		470	0
Associés - Comptes d'apport en société	0		0	0
Disponibilités	79		79	0
Banque 1	79		79	0
Charges constatées d'avance	0		0	0
Total actif Circulant	555	0	555	0
TOTAL ACTIF	555	0	555	0

BILAN PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
	Net	Net
Capital	800	0
Capital souscrit appelé versé	800	0
Primes d'émission	0	0
Réserves	0	0
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	-2805	0
Total Capitaux Propres	-2005	0
Dettes financières	2560	0
Emprunt	2200	0
Encaissements CB via TPE	360	0
Clients créditeurs	0	0
Dettes d'exploitation	0	0
Total Dettes	2560	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIF	555	0

71PHONE
94337489200017
Montants exprimés en euros
Exercice du : 01/07/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025
	Net
Chiffre d'affaires	1009
Vente de service	28
Vente de marchandise	981
Produits divers de gestion courante	320
Total des produits d'exploitation	1329
Achats	2863
Matière première et consommables de production	35
Eau, gaz, électricité	153
Matériel et outillage	1128
Marchandise pour la revente	1547
Services extérieurs	1271
Loyers et charges locatives	883
Abonnements logiciels	125
Assurance professionnelle	71
Frais divers	-4
Véhicule et carburant	17
Services bancaires	179
Impôts et taxes	0
Rémunérations et charges sociales	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0
Autres charges d'exploitation	1
Pertes diverses	1
Total des charges d'exploitation	4134
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2805
Total des produits financiers	0
Total des charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	0
RESULTAT COURANT	-2805
Total des produits exceptionnels	0
Total des charges exceptionnelles	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
Impôts sur les bénéfices	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2805